



Problème avec des membres du nouveau bureau dans une association

Par **coolpix47**, le **15/12/2010** à **13:07**

Bonjour,
Bonjour,

Voici mon problème en quelques lignes :

Je fais parti d'un club associatif depuis 5 ans, pendant 2 ans le poste de président a été demandé en remplacement mais personne, alors je me suis proposé et cela fait 1 an que je le suis.

Aillant toujours voulu bien faire pour le club que nous somme et dans l'intérêt des membres.

Depuis que je suis président notre club a multiplié ces activités, augmenter son matériel informatique, augmentés ces formation, ces rencontre convivial ect.

Notre bureau ce composé d'un président et d'une trésorière, il n'y avais pas de secrétaire, après plusieurs demande pour ce poste, toujours personne qui voulez s'y investir.

Je me suis donc trouver sans connaissance à devoir tout gérer dans le club, les mails, les courriers, l'organisation, les rencontres, les cours, les formations, la gestion du parc informatique, les manifestation au quel ont participe, les relations avec les administrations, la gestion de fourniture du club, les adhésions, encadrer les nouveaux, bref beaucoup de chose,

J'avais heureusement 3,4 personnes faisant partie des ancien sur 32 qui me soutenais dans mes actions et dans le travail de préparation pour les manifestation organisé.

Mais, depuis plusieurs mois, une équipe d'une 15 aines de personnes c'était formé et mis un

peut à l'écart; il ne participé pas ou très peu au rencontre, ne respecter pas les demande formuler à plusieurs reprises pour le bon fonctionnement du club.

Ce qui m'a amené à imposer des règles de fonctionnement pour pouvoir participer correctement au travail que nous faisons tout au long de l'année et cela avec la concertation et décision prise avec quelques membres des plus anciens.

De ce fait, ma notoriété a chuté considérablement et des critiques sur mes prises de décision et de pouvoir ont été contestées.

Ce groupe de personnes qui n'a jamais voulu s'investir officiellement dans le club, a demandé une AG extraordinaire pour constituer un conseil d'administration.

Suite à cette élection un nouveau bureau a été constitué et je ne me suis donc pas représenté comme président, n'ayant plus le pouvoir de décision et n'étant pas apprécié par la plus part de ces membres, je n'avais pas d'autre solution que de me retirer.

Un nouveau bureau a donc été reconstitué avec 6 personnes.

Et, il m'a reproché d'avoir investi dans des achats de petite fourniture, d'avoir pris la décision, comme l'achat du dernier ordinateur car, j'ai revendu au